

Annexe 2

Province du Brabant wallon				
0	Néant			
Province du Hainaut				
1	Binche	CE155	Tour Albert I ^{er}	Décision de retrait par la DAO Procédure à poursuivre en SAR
2	Charleroi	CH61	Imprimerie Parent	Site réhabilité par le privé Bâtiment démoli/site assaini
3	Colfontaine	MB250	Maison du Peuple	Site réhabilité par le privé Fiche de retrait introduite par IDEA
4	Colfontaine	MB255	Italia Mia	Site réhabilité par le privé Bâtiment démoli/site assaini
5	Dour	MB135	Gare de Dour	Site réhabilité par le privé P.U. introduit Comité d'accompagnement SRPE 24/06/2008
6	Ecaussinnes	LS263	Mika Shoe	Site réhabilité par le privé P.U. introduit Comité d'accompagnement SRPE 24/06/2008
7	La Louvière	LS75	Fonderie et châssis Divers-Ledant	Site à retirer (P.U. délivré le 16/06/2008) Voir courrier commune du 03/09/2008
8	La Louvière	LS278	Boulangerie Anciaux	Décision de retrait par la DAO Projet privé présenté à la ville de La Louvière Comité d'accompagnement SRPE 24/06/2008
9	La Louvière	LS271	Lessire : magasin de musique	Site réhabilité par le privé Fiche de retrait introduite par IDEA
10	Leuze-en-Hainaut	TLP59	Usines Trenteseaux	Site réhabilité par le privé Voir courrier commune 13/02/2008

Province du Hainaut				
11	Momignies	TC98	Pizzeria du Grand Bleu	Site réhabilité par le privé Comité d'accompagnement SRPE 24/06/2008
12	Quaregnon	MB46	Usine métallurgique Canon-Legrand	Site à retirer (site SPAQuE) Voir courrier commune du 28/08/2008
13	Saint-Ghislain	MB232	Pompes et adoucisseurs Dellan	Site réhabilité par le privé Comité d'accompagnement SRPE 24/06/2008
14	Tournai	TLP207	La Brosserie	Site en activité Demande de retrait par IDETA le 04/03/2008
15	Tournai	TLP16	Compagnie des Eaux - Casino	Site mis en œuvre via le mécanisme SAR - PPP

Province de Liège				
16	Amay	454009	Moulin d'Ombret	Décision de retrait par la DAO
17	Dison	VE139	Rue de Verviers 212	Ne correspond pas de manière incontestable à la définition d'un site Site en activité (entrepôt)
18	Dison	VE146	Rue du Corbeau 42	Ne correspond pas de manière incontestable à la définition d'un site Site principalement composé d'une maison et d'un garage
19	Dison	VE145	Lambotte et cie,	Courrier de la A.C. du 19 mars 2009
20	Dison	VE140	Rue Pisseroule 57/59	Courrier de la A.C. du 19 mars 2009
21	Eupen	470001	Brauerei Paveestrasse	Demande de retrait par commune le 03/09/08 Site réhabilité par le privé
22	Herve		Siroperie Chapelier	Demande de retrait par la SORASI le 12/09/08
23	Liège	SAED LG 195	Scierie des Beaux-Arts	Demande de retrait par la SORASI le 12/09/08 Site en activité
24	Oupeye	LG214	Al Paveye	Site réhabilité par la SLSP "Le Confort Mosan"
25	Seraing	LG213	Boutique Arabesque	Site réhabilité par le privé
26	Trooz	LG212	Lacolonge	Demande de retrait par la SORASI le 12/09/08 Site en activité
27	Verviers	Ve144	Solvent belge	Demande de retrait par la SORASI le 12/09/08
28	Verviers	VE152	Ortimmo	Demande de retrait par la commune
29	Verviers	480044	Manucuir	Demande de retrait par la commune
30	Verviers	Ve97	Restaurant asiatique	Décision de retrait par la DAO Bâtiment démoli
31	Verviers	VE142	Gérarchamps-Courtois	Demande de retrait par la SORASI le 12/09/08 Site en activité
32	Verviers	480050	Caremisol Isolant	Demande de retrait par la commune
33	Verviers	VE150	Anciens établissements Kneip	Demande de retrait par la commune
34	Visé	L27	Charbonnage du Hasard	Demande de retrait par la SORASI le 12/09/08

Province de Luxembourg				
35	Léglise	BLN28	Scierie Dewez	Site réhabilité par le privé Fiche de retrait introduite par IDELUX
36	Libramont	BLN48	Cinéma	Site réhabilité par le privé Fiche de retrait introduite par IDELUX
37	Paliseul	BLN51	Moulin de Naomé	Demande de retrait par la commune Voir courrier commune 19/02/2008

Province de Namur				
38	Bièvre	BG23	Brasserie Sterpin	Demande de retrait par le BEP le 12/09/08
39	Hastière	DCR63	La Rotonde, rue Stinglhamber	Demande de retrait par le BEP le 12/09/08
40	Hastière	DCR76	Usine Sambre et Dyle	Demande de retrait par le BEP le 12/09/08

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 avril 2009 relatif aux sites de réhabilitation paysagère et environnementale.

Namur, le 30 avril 2009.

Le Ministre-Président,
R. DEMOTTE

Le Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial,
A. ANTOINE